

# Juliet : un nouveau logiciel d'aide à la décision médicale

*Forte de 20 ans d'expérience en tarification des risques aggravés et gestion des sinistres, principalement en tant que Medical manager chez Fortis, Martine FOURGON a développé avec son équipe, Juliet, un système expert souple et convivial, permettant une acceptation médicale online.*

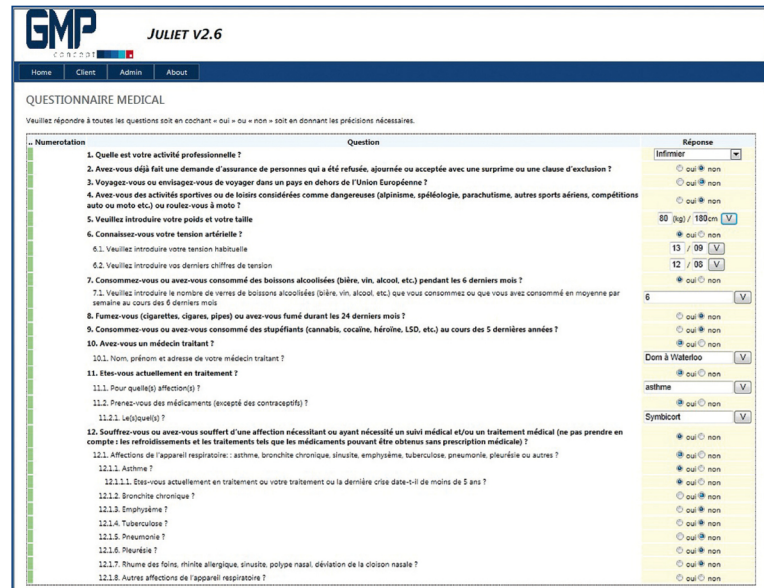
Celui-ci a été distingué par le Microsoft Innovation Center et La Maison de l'Entreprise. Il est réalisé dans une architecture moderne et ouverte sur base de Web services et est compatible Telebib.

Concrètement, Juliet remplace le questionnaire médical papier traditionnel par un questionnaire dynamique online dont les questions sont claires et précises, non susceptibles d'interprétation, conformément aux recommandations d'Assuralia.

Ce questionnaire dépend du type de produit et du sexe de l'assuré. Il s'adapte automatiquement en fonction des pathologies et des réponses de celui-ci et permet ainsi, d'obtenir une décision online :

- acceptation permettant de conclure le contrat (90 % des cas standards).
- communication des formulaires de renseignements complémentaires permettant au client de se rendre directement chez le médecin (95 % des autres cas) si nécessaire.

Le logiciel est principalement destiné aux courtiers, au réseau bancaire et à l'assuré afin de décentraliser l'acceptation médicale. Il peut également être utilisé comme outil d'aide à la décision pour les gestionnaires médicaux au siège.



Juliet traite la première ligne d'acceptation et permet ainsi au service médical de se concentrer sur les dossiers nécessitant une réelle expertise.

Les coûts et les délais de décision sont spectaculairement réduits tout en garantissant la qualité du portefeuille et un contrôle parfait du processus, indispensables dans le cadre de Solvency II. Pour la compagnie, le gain par dossier est évalué à 40 € minimum.

Pour les intermédiaires, courtiers ou agents bancaires, Juliet accélère considérablement le processus de vente et permet de garder la main sur le dossier qui, sauf cas exceptionnel, ne sera envoyé au siège qu'après passation des examens médicaux éventuels.

Certains réassureurs offrent déjà à leurs cédantes des systèmes d'aide à la décision pour gestionnaires médicaux et médecins conseils au siège. Toutefois, l'objectif est différent de celui de Juliet.

Ils sont plutôt une aide à la décision, une fois le dossier médical complet, c'est-à-dire après réception des renseignements complémentaires éventuels.

Très rares sont les réassureurs qui proposent un système aussi souple et facile d'utilisation, permettant de décentraliser la décision médicale. Juliet est totalement paramétrable en fonction du type de produit et de la politique de sélection des risques de la compagnie.

La plupart des compagnies des marchés belges et luxembourgeois ainsi que les courtiers sont intéressés par Juliet.

« Nous avons déjà plusieurs courtiers qui se proposent d'être courtiers-pilotes. Nous attendons maintenant avec impatience le client-pilote qui choisira de devancer ses concurrents en passant de l'idée à l'action avec notre solution ! »

Martine FOURGON  
m.fourgon@gmp-concept.com